

REGISTRE DES COMPTES-RENDUS DE SEANCES DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT PERAVY LA COLOMBE

20210519/1

SEANCE DU 19 MAI 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le dix-neuf mai à dix-neuf heures quarante cinq, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du 12 mai 2021, s'est réuni à la salle polyvalente de Saint Péray la Colombe, au vu de la crise sanitaire, sous la Présidence de M. Denis PELÉ, Maire.

Etaient présents : M. PELE Denis, M. PAILLET Jean-Noël, M. COUTANT Thierry, M. HODEAU Sylvain, M. PROULT Romain, Mme Riant Claudine, M. GIRARD Olivier, Mme BORDONADO Elodie, M. JEGOUZO Gaël, M. DOUSSET Christophe, M. PRALY Hervé, M. MASSON Éric, M. BARRAULT Yves.

Membres en exercice : 13 - présents : 13.

M. PRALY a été nommé Secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 07 avril 2021 est approuvé.

E1 : REMPLACEMENT DE LA POMPE DU CHATEAU D'EAU:

M. le Maire informe l'assemblée de la panne d'une pompe du château d'eau pendant le week-end. Cette pompe devra être remplacée : un devis a été établi par l'entreprise SEIT d'un montant de 7 998,00 € HT.

Se pose la question du remplacement de la colonne existante par une colonne inox, coût estimé à 4 000,00 € HT.

Voir selon l'évolution de la sécurisation au niveau de l'intercommunalité.

D2 : DÉFIBRILLATEUR

Il est proposé de se doter d'un défibrillateur automatique, obligatoire dans les ERP de catégorie 4 depuis le 1^{er} janvier 2021.

Un devis a été demandé, en vue d'un achat groupé avec les communes de Gémigny et Saint-Sigismond.

Montant du devis : 1 932,00 € TTC, compris formation, et maintenance la 1^{ère} année.

Ce prix serait réduit de 50 € environ si commande groupée.

Il faudra voir si cet achat peut faire l'objet d'une subvention.

Après débat, le Conseil approuve l'achat du défibrillateur, pour un montant de 1 932,00 € TTC, à l'unanimité.

D3 : CENTRE DE LOISIRS

L'association des Familles rurales de Saint Péray se désengage de l'organisation du Centre de Loisirs de l'été.

La Commune de Patay propose de recevoir les enfants des petites communes voisines.

Leur centre est géré par les Familles Rurales de Patay.

Une journée complète d'accueil de 9h à 17h, repas compris, coûte 30,00 € par enfant.

REGISTRE DES COMPTES-RENDUS DE SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT PERAVY LA COLOMBE

Pour St Péray, environ 25 enfants sont concernés, sur 17 jours maximum.

Il est proposé de déterminer le montant de participation de la Commune par enfant et par jour, sachant que, les années précédentes, il était octroyé une subvention globale de 2 200,00 € aux Familles Rurales.

Cette année étant une année de transition, le quotient familial ne sera pas pris en compte dans le calcul de la participation de la Commune.

Après débat, il est décidé que la participation de la Commune au Centre de Loisirs de Patay sera de 6,00 € par jour et par enfant, soit 20 % du tarif journalier.

Accord du Conseil à l'unanimité.

I2 : REFECTION DES VOLETS DE LA MAIRIE

M. le Maire informe le Conseil du mauvais état des volets en bois de la Mairie. Il propose d'en refaire la peinture, 3 couches seront certainement nécessaires. Des chiffrages seront demandés à plusieurs artisans.

D4 : TERRAIN DU LOTISSEMENT DU NUISEMENT A VENDRE

Le lot n° 2 du lotissement du Nuisement a été remis en vente, les acquéreurs initiaux n'ayant pu obtenir leur prêt.

Il est proposé de porter le prix de vente de ce terrain à 64 000,00 €.

La Loi prévoit maintenant une étude de sol par carottage, coût de 900,00 TTC.

Après débat, le Conseil accepte ce prix de vente de 64 000,00 €, et charge M. le Maire de toutes les formalités.

Accord du Conseil à l'unanimité.

I3 : APPEL A PROJETS CRTE

M. le Maire informe le Conseil, de l'appel à projets lancé par le PETR du Pays Loire Beauce, dans le cadre du CRTE : Contrat de Relance et de Transition Ecologique, aidé financièrement par des fonds européens.

Il est demandé aux élus de lister les projets :

- Eclairage public : passage aux LED
- Renouvellement des conduites d'eau potable vers Chesne et Saumery,
- Isolation de la salle des Associations,
- Réfection de la voirie communale,
- Aménagement et enfouissement des réseaux, rue du Nuisement,
- Installation de volets roulants à la Mairie : en fonction du coût par rapport à la réfection des volets bois.
- Réhabilitation de l'ancienne école
- Vidéosurveillance, reliée au terminal de Patay,
- Panneaux photovoltaïques au sol ou sur des toits existants,

REGISTRE DES COMPTES-RENDUS DE SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT PERAVY LA COLOMBE

14 : ELECTIONS, ORGANISATION DU BUREAU DE VOTE

M. Pelé rappelle que les élections Départementales et Régionales auront lieu les 20 et 27 juin prochain. Le bureau de vote sera organisé dans la salle polyvalente, afin de pouvoir respecter les mesures sanitaires.

Le bureau de vote sera tenu de la manière suivante :

Président :

- Denis PELE de 8h à 13h
- Jean-Noël PAILLET de 13h à 18h

8h – 11h30	11h30 – 15h	15h – 18h
Romain PROULT	Yves BARRAULT	Christophe DOUSSET
Hervé PRALY	Claudine Riant	Eric MASSON
Sylvain HODEAU	Olivier GIRARD	Thierry COUTANT
Gaël JEGOUZO	Elodie BORDONADO	Vincent LECOQ
Jean-François DEJUGE	Michèle DUMAS	Abel PROSPER-COJANDE

AFFAIRES DIVERSES

- Aménagements à venir suite à la réunion de la Commission des espaces verts :
 - o Nouveaux bancs dans le carré vert (près distributeur de pain), et barrière de levage
 - o Aménagement de la place : installation de gabions à la place du panneau d'affichage, qui sera déplacé du côté de la bibliothèque,
 - o Déplacement des containers à verre et à vêtements sur le parking à l'arrière de l'école, le long du grillage.
 - Avancement des travaux au 36 rue d'Orléans :
Plafond fissuré à l'étage : un devis a été validé, le ré-agréage a été fait dans l'ancienne cuisine.
 - Urbanisme :
2 dossiers de déclaration préalable ont été refusés depuis la mise en place du PLUi-H. Il faudra informer les administrés et donner accès à la nouvelle réglementation, en ligne sur le site de la CCBL, et au zonage sur GEOPORTAIL.
- Nouvelles demandes :
- o 6 CU : ventes de maison ou terrain ;
 - o 4 DP : changement de fenêtres, clôtures, pose de fenêtre de toit
 - o 3 PC : agrandissement, garage, construction lot 1 du Nuisement.

REGISTRE DES COMPTES-RENDUS DE SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT PERAVY LA COLOMBE

La signalisation au Nuisement a été faite.

- Problèmes de stationnement :
 - o Sur la rue principale
 - o A Coulemelle : faire niveler les accotements par les propriétaires.
- Campagne électorale : la salle sera mise à disposition gratuitement des candidats.
Mme Pauline Martin et M. Thierry Bracquemond seront présents le 9 juin à 20h.
- 14 juillet : il ne sera rien organisé encore cette année par la Commune, compte tenu de la situation sanitaire.
- Litige AIR9 : 2^{ème} médiation prévue de 27 mai. L'entreprise doit présenter ses factures.

Prochaine réunion de Conseil : mercredi 23 juin à 20h
Précédée par la visite du logement du 36 à 19h30

Fin de séance : 21h50

Les Secrétaires de séance : M. Hervé PRALY